

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-AE57

présenté par

Mme Alexandra Masson et M. de Fleurian

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Immigration, asile et intégration »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Immigration et asile	50 000 000	0
Intégration et accès à la nationalité française	0	50 000 000
TOTAUX	50 000 000	50 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'immigration à Mayotte, majoritairement alimentée par des filières d'immigration irrégulière, pèse sur tous les aspects de la vie économique, sociale et culturelle de ce département.

Par ailleurs, ce fléau dégrade fortement la sécurité à Mayotte et met en danger sa cohésion sociale.

Selon l'Insee, la moitié des habitants de Mayotte ne possèdent pas la nationalité française.

Cette situation appelle une réponse concrète des pouvoirs publics afin de faire face à ces flux migratoires.

Ainsi, le présent amendement prévoit d'abonder les crédits, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, d'un montant de 50 000 000 d'euros pour l'action n° 03 : « Lutte contre l'immigration irrégulière » du programme n° 303 : « Immigration et asile » de minorer du même montant les crédits, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, pour l'action n° 12 : « Intégration des étrangers primo-arrivants » du programme n° 104 : « Intégration et accès à la nationalité française ».

Ainsi, cet amendement s'inscrit en totale opposition à la baisse de 42 % des crédits totaux de l'action n° 03 « Lutter contre l'immigration irrégulière » du PLF pour 2025, dont 86 % de baisse pour les seules dépenses d'investissement. L'immigration ne peut continuer à demeurer incontrôlée, sous peine que la France renonce à sa souveraineté et que les Français soient contraints d'accepter - ce qu'ils ne veulent pas - cohabiter avec des populations qui entendent demeurer étrangères en France.

Un nombre toujours plus considérable de personnes seront poussées à vouloir quitter leur pays dans les prochaines années et les prochaines décennies. Ces flux migratoires potentiels, s'ils ne sont pas anticipés et maîtrisés, continueront d'avoir des conséquences dramatiques en France.